

# Fiche de donnée de sécurité

## Supplément d'huile moteur

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Supplément d'huile moteur
<b>Référence</b>	992869, 993104
<b>Famille du produit</b>	Distillates de pétrole
<b>Usage recommandé</b>	Additif pour lubrifiant.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Inconnu.
<b>Identificateur du fournisseur</b>	AC Delco, 1908 Colonel Sam Drive, Oshawa, ON, L1H 8P7, 1.800.223.3526
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, +1.613.996.6666, Operation hours: 24/7

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2A

#### Éléments d'étiquetage



Attention

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange:

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-52-5	15-40	
Distillats naphthéniques légers (pétrole),	64742-53-6	15-40	

Identificateur du produit : Supplément d'huile moteur

FDS No.: 992869, 993104

Date de préparation le 02 février, 2016

Page 01 de 06

hydrotraités			
Huiles lubrifiantes usées (pétrole), hydrotraitées	64742-58-1	10-30	
Acide phosphorodithioïque, esters de o,o-dialkyles en C1-14, sels de zinc	68649-42-3	1-5	

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

### Mesures de premiers soins

#### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

#### Contact avec la peau

Rincer doucement et en profondeur à l'eau tiède avec un savon doux pendant 5 minutes. Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

#### Ingestion

Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Boire deux verres d'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Agents extincteurs

#### Agents extincteurs appropriés

Le dioxyde de carbone ou de la poudre chimique Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

#### Agents extincteurs inappropriés

NE PAS utiliser d'eau ou d'agents extincteurs à base d'eau.

### Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes de zinc toxiques; oxydes de nitrogènes corrosifs et comburants; oxydes de soufre corrosifs; anhydrides phosphoriques corrosifs.

### Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de donnée de sécurité.

### Précautions relatives à l'environnement

Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir et absorber le déversement avec un absorbant qui ne réagit pas avec le produit déversé. Placer l'absorbant

Identificateur du produit : Supplément d'huile moteur

FDS No.: 992869, 993104

Page 02 de 06

Date de préparation le 02 février, 2016

utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Les précautions suivantes constituent des pratiques exemplaires : éviter de respirer le produit; éviter tout contact cutané et oculaire; se laver les mains après la manutention. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Ne pas perforer ou incinérer un récipient, même s'il est vide. Ne pas faire de travaux de soudage, de coupage ou à chaud sur des récipients vides jusqu'à ce que toutes les traces de produit aient été éliminées.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, frais, sec. Stocker dans un récipient fermé. Vider les récipients qui pourraient contenir des résidus dangereux. Les stocker séparément et bien fermés. Prendre toutes les précautions indiquées dans la présente fiche de donnée de sécurité.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Aérer suffisamment pour maintenir la concentration des particules en suspension dans l'air sous la valeur TLV. Aération générale devrait être suffisante dans des conditions d'utilisation normales. On recommande une aération locale si le produit est vaporisé ou utilisé dans un espace restreint ou si la valeur TLV est excédée. De l'air de compensation doit toujours être fourni pour maintenir en équilibre l'air échappé. Prévoir une douche oculaire dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection avec écrans latéraux.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Les matériaux convenables sont les suivants : Viton®, caoutchouc de nitrile.

#### Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide ambre sombre.
Odeur	Pétrole
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Sans objet
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 150 °C (en vase clos)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet (liquide).
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	> 1
Densité relative (eau = 1)	0.918 à 15 °C
Solubilité	Négligeable dans l'eau

Identificateur du produit : Supplément d'huile moteur

FDS No.: 992869, 993104

Page 03 de 06

Date de préparation le 02 février, 2016

<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Pas disponible
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>Température de décomposition</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	10.3 - 10.6 centistokes à 100°C (cinématique)

#### Autres informations

<b>COV %</b>	Pas disponible
<b>Projection de flamme</b>	Sans objet
<b>Classification NFPA</b>	Combustible liquide, classe IIIB

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

### Stabilité chimique

Habituellement stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Hautes températures. Matières incompatibles.

### Matériaux incompatibles

Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

### Produits de décomposition dangereux

Dioxydes de carbone. Oxydes de zinc phosphorés, oxydes de soufre et d'azote.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Les renseignements présentés ci-dessous s'appliquent au produit original, à moins d'indications contraires.

### Voies d'exposition probables

Contact avec la peau.

Contact oculaire.

Ingestion.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Distillats naphthéniques lourds (pétrole), hydrotraités	2180 mg/m <sup>3</sup> (rat) (4 heures d'exposition)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Distillats naphthéniques légers (pétrole), hydrotraités	2180 mg/m <sup>3</sup> (rat)	> 5000 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

### Corrosion/Irritation cutanée

Il existe des preuves limitées d'une irritation modérée à sévère.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Il existe des preuves limitées d'une irritation oculaire sévère.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

Identificateur du produit : Supplément d'huile moteur

FDS No.: 992869, 993104

Date de préparation : le 02 février, 2016

Page 04 de 06

À fortes concentrations peut causer irritation du nez et de la gorge.

#### **Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Ingestion**

Peut causer irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Les symptômes peuvent comprendre des nausées, des vomissements, des crampes abdominales et la diarrhée.

#### **Danger par aspiration**

N'est pas réputé de constituer un danger d'aspiration.

#### **Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées**

Aucun renseignement trouvé.

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation des voies respiratoires.

Aucun renseignement n'a été trouvé concernant la sensibilisation de la peau.

#### **Cancérogénicité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Aucune donnée n'a été recueillie sur: Développement de la progéniture, Fonction sexuelle et la fertilité, Effets sur ou via l'allaitement, Mutagénicité sur les cellules germinales, Effets d'interaction

## **SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Cette section n'est pas exigée par l'OSHA HCS 2012.

## **SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

#### **Les méthodes d'élimination**

Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

## **SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement IATA.

**Précautions spéciales** Sans objet

**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

**Autres informations** N'est pas régi par le Règlement IMDG.

## **SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

#### **Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

##### **Canada**

#### **Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)**

Tous les ingrédients sont inscrits sur la LIS/LES.

#### **LCPE - Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**

(Diphénylamine) Partie 1A.

##### **États-Unis**

#### **Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)**

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA.

#### **Autres listes réglementaires des É-U**

CERCLA : Sans objet.

---

Identificateur du produit : Supplément d'huile moteur

FDS No.: 992869, 993104

Page 05 de 06

Date de préparation le 02 février, 2016

SARA Title III - Section 302 : Sans objet.  
SARA Title III - Section 313. (Diphénylamine)  
California Proposition 65 : Sans objet.  
Massachusetts Right To Know : Sans objet.  
New Jersey Right To Know. (Diphénylamine)  
Pennsylvania Right To Know. (Diphénylamine)

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**FDS préparée par** Conformité Réglementaire

**Numéro de téléphone** 905.847.0222

**Date de préparation** le 02 février, 2016

**Signification des abréviations**

ACGIH® = American Conference of Governmental Hygienists  
CANUTEC = Canadian Transport Emergency Centre  
CAS = Chemical Abstract Service  
CCOHS = Canadian Centre for Occupational Health & Safety  
CNS = Central nervous system  
GESTIS = GESTIS Substance Database  
HSDB® = Hazardous Substances Data Bank  
IARC = International Agency for Research on Cancer  
ICAO = International Civil Aviation Organization  
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code  
LC = Lethal concentration  
LC = Lethal dose  
NFPA = National Fire Protection Association  
NTP = National Toxicology Program  
OSHA = US Occupational Safety and Health Administration  
PPM = Parts per million  
RTECS® = Registry of Toxic Effects of Chemical Substances  
STEL = Short term exposure limit  
TDG = Transportation of Dangerous Goods Regulations (Canada)  
TWA = Time weighted average

**Références**

Fiche signalétique du fabricant.  
Base de données CHEMINFO. Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).  
Base de données HSDB ®. US National Library of Medicine. Disponible du Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).  
Registre de base de données de Toxic Effects of Chemical Substances (RTECS ®). Accelrys, Inc. disponible à partir de Centre canadien d'hygiène et de sécurité (au travail CCHST).  
ECHA - Agence européenne des produits chimiques, Classification et l'étiquetage de l'inventaire  
Base de Substance GESTIS  
OECD - le portail mondial d'Information sur les Substances chimiques - eChemPortal, 2015.

**Avis**

Les informations contenues dans ce document sont offertes seulement comme un guide pour l'utilisation et la manipulation spécifique de ce produit et elles ont été préparées de bonne foi. Ces renseignements ne sauraient être considérés comme complets, et les méthodes et les conditions d'utilisation et de manipulation peuvent inclure d'autres considérations et des considérations supplémentaires. Aucune garantie, quelle qu'elle soit, expresse ou tacite, n'est accordée, et Shrader Canada Limitée ne peut en aucun cas être tenue responsable de dommages, de pertes, de blessures corporelles ou de dommages fortuits pouvant résulter de l'utilisation de la présente information.

---

Identificateur du produit : Supplément d'huile moteur

FDS No.: 992869, 993104

Page 06 de 06

Date de préparation le 02 février, 2016